



Révolution dans la politique vélo ?

Aménagements, promotion des vélos cargos, dispositifs pour faciliter la mise en selle... La politique vélo devient plus ambitieuse. Tour des nouveautés.



Coronavirus et aménagements vélo

On se déplace plus à vélo et à pied depuis la crise du coronavirus. La part des kilomètres parcourus à vélo est passée de 2,9% avant le confinement à 8,3% après le confinement. Et pour la marche, elle a augmenté de 5,7 à 11,7%. [\[1\]](#)

Poussée dans le dos par les circonstances, la politique vélo met un coup d'accélérateur. On s'empresse de terminer des aménagements déjà prévus, on en crée de nouveaux de façon temporaire et on teste de nouvelles solutions.

Par exemple l'aménagement de zones de rencontres (priorité aux piétons et max. 20km/h à Namur, à Mons, dans le Pentagone à Bruxelles), limitation de la vitesse des voitures, élargissement des zones piétonnes pour permettre l'installation de terrasses (au détriment des places de parking), etc.

Le tout budget à l'appui. Voici certaines des nouveautés.

250 millions pour développer les transports doux en

Wallonie

La Wallonie a approuvé un budget de 250 millions d'euros dans le **plan mobilité et infrastructure 2020-2026**.^[2]

Parmi les projets :

- 45 millions pour la Vesdrienne, le RaVel entre Liège et Eupen, le long de la Vesdre.
- Développement de **meilleures connexions entre le RAVeL et les gares**^[3] dans le cadre du plan RAVeL 2020-2024.^[4]
- Création de corridors vélos autour des grandes villes wallonnes : Liège, Charleroi, Namur, axe Arlon-Marche ainsi qu'entre le Brabant wallon et Bruxelles.

Les **corridors vélo** sont des genres de « voies express » où les cyclistes peuvent rouler vite. Contrairement au RAVeL qui est partagé avec d'autres usagers et où les cyclistes doivent modérer leur vitesse, sur ces pistes, on peut ici exploiter les avantages notamment des vélos à assistance électrique (où l'assistance se coupe à partir de 25 km/h) ou des speed pedelec (qui peuvent atteindre facilement 45 km/h). Ces aménagements visent à étendre les zones accessibles au vélo autour des villes.^[5]

> **Voir aussi :**

- [Où et comment rouler selon son vélo électrique ?](#)
- [Comment bien choisir son vélo électrique ?](#)

PMIPT - ENVELOPPE DES PROJETS « MOBILITÉ DOUCE »

Nature	Montant en Euros
RAVeL – programme 2020-2024	75.000.000 €
RAVeL – projets additionnels	40.000.000 €
Routes régionales (infra additionnelles)	50.000.000 €
Routes communales – appel à projet Wallonie CYclable	50.000.000 €
Corridors vélo	25.000.000 €
Promotion / formation	10.000.000 €
TOTAL	250.000.000 €



Source : [Wallonie, plan « Mobilité et infrastructures pour tous »](#)

Des subsides aux communes pour des aménagements temporaires

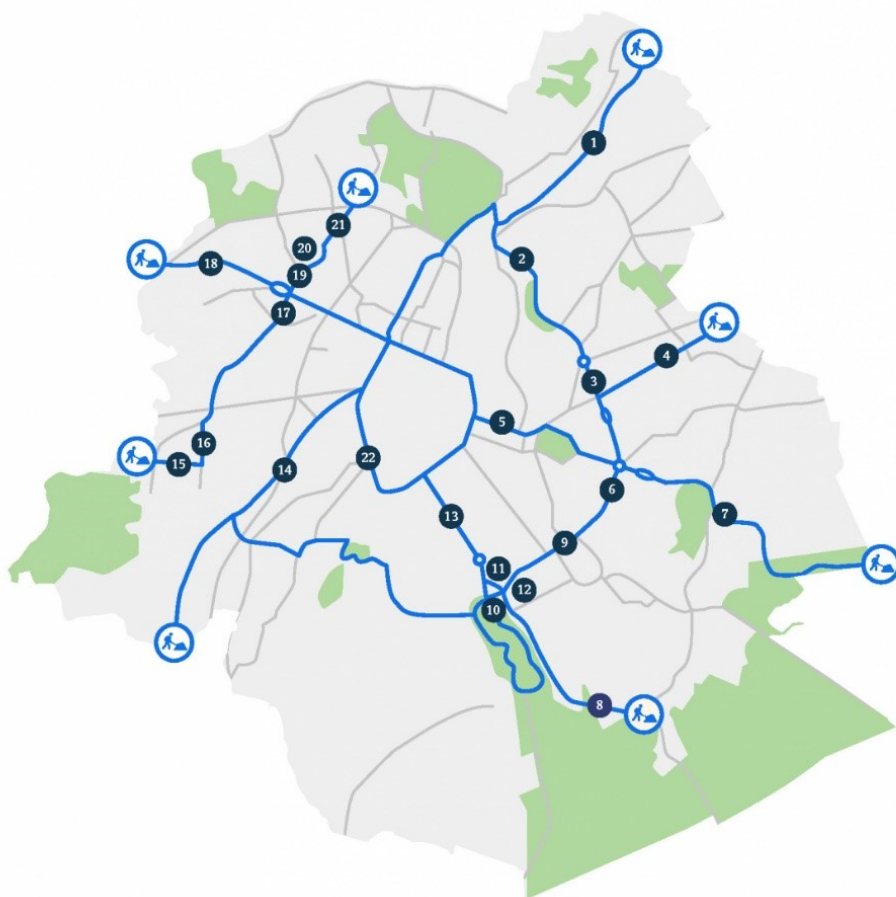
La Wallonie a libéré un budget de **2,5 millions d'euros pour soutenir les aménagements temporaires** favorables aux modes de déplacement actifs (marche et vélo) : zones 30, rues cyclables, rues scolaires, élargissement de trottoirs...

Les communes peuvent obtenir des subsides entre 25 000 et 100 000 € en fonction du nombre d'habitants.

Les dossiers sont à rentrer par les communes au plus tard le 4 septembre 2020.
Informations complètes sur mobilité.wallonie.be

À Bruxelles les aménagements temporaires continuent à fleurir

40 km de pistes cyclables supplémentaires avaient été promises, elles sont **progressivement mises en place le long d'axes structurants** comme le boulevard Lambert, la rue de la Loi, le boulevard Général Jacques. Quand ça s'avère nécessaire, cela implique la suppression d'une bande de circulation pour les voitures.



Source : [Bruxelles Mobilité](https://bruxellesmobilité.be)

C'est intéressant pour faciliter les trajets. **Trois-quarts des déplacements en voiture pourraient être remplacés par des vélos^[6]**, que ce soient des vélos cargos, des vélos familiaux ou encore des vélos avec remorques.

> Lire aussi : [Pourquoi c'est si bon de rouler à vélo ou à vélo électrique ?](#)

Gros coup de pouce pour les vélos cargo à Bruxelles

La Région Bruxelloise a obtenu **4,7 millions de l'Europe** (fonds FEDER) pour favoriser l'utilisation de vélos cargos, tant pour les livraisons que pour les déplacements privés. **La moitié des livraisons pourraient être effectuées par vélo-cargo à Bruxelles.**^[7] Cela apporterait évidemment beaucoup d'avantages par rapport aux camionnettes : meilleure qualité de l'air car moins de pollution, meilleure occupation de l'espace, moins d'embouteillages, accès aux piétonniers....



Ce projet, baptisé CAIRGO BIKE^[8], réunit la Région bruxelloise, la VUB, la coopérative Urbike, Remorquable (prêt de remorques pour vélos), Pro Velo, Optimobil (Cambio), BePark, Parking.brussels et Bruxelles Environnement.

Plusieurs initiatives vont être développées dans ce cadre, notamment :

- **Cambio** va insérer une **quinzaine de vélos-cargos** dans sa flotte de véhicules à Bruxelles.
- La Région bruxelloise lancera des **achats groupés de vélos-cargos** pour faciliter l'achat de ces vélos coûteux (de l'ordre de 4000€).
- Les sociétés de **parking** mettront des places à disposition des vélos-cargos.

Même le code de la route s'adapte ! Une dérogation était accordée en Région bruxelloise pour que les remorques des vélos puissent dépasser la largeur de 1m, dans le cadre du projet BCKlet avec Urbike. Désormais, le code de la route permet aux remorques pour vélos de maximum 1,20 m de circuler dans les trois Régions.



Photo : [FaceMePLS](#) [CC BY]

Tester une mobilité alternative en Brabant wallon

La Province du Brabant wallon encourage les habitants à tester d'autres solutions de mobilité que la voiture individuelle **pour aller travailler. Après avoir déterminé quelle était la meilleure combinaison** pour se déplacer (vélo sous toutes ses formes, trottinettes, train, bus...), on peut **tester ces alternatives gratuitement pendant 4 semaines.**

Les dossiers de candidature doivent parvenir pour le 31 octobre au plus tard mais inutile d'attendre, l'expérience commence dès que le dossier est validé par la Province. Si vous souhaitez essayer de nouvelles habitudes dès le mois de septembre ou même avant, foncez !

Toutes les informations sur le site de la Province : brabantwallon.be

Toutes et tous en selle !

Maintenant, il s'agit d'**utiliser toutes ces nouvelles options** pour montrer qu'elles répondent à une réelle demande et encouragent une mobilité plus douce. Des mesures temporaires pourraient ainsi révéler l'intérêt des utilisateurs pour en faire des mesures permanentes. Allez, on enfourche son vélo et on continue à laisser la voiture au garage tout l'été et même une fois l'automne venu !

> Lire aussi : [À vélo en hiver, tout roule !](#)

[1] D'après [le baromètre trimestriel de la mobilité réalisée par l'Institut VIAS](#).

[2] Voir plus d'infos [sur le site de la Wallonie](#).

[3] Notamment les lignes suivantes : L86 à Leuze-en-Hainaut et entre Frasnes-lez-Avaing et Renaix (2020-2023), L81 à Blaton, (2022), L98 à Saint-Ghislain (2021), L113 à Manage (2022), L112A à Piéton (2021), L138 à Châtelet (2020), L115/2 à Braine-l'Alleud (2022), RAVeL urbain de Namur (2023), L163 à Gouvvy (2021) et Libramont (2022-2023), Ourthe à Sy et Bomal (2022-2023), L44A à Spa (2021), L45 à Trois-Ponts (2020).

[4] Plus d'infos [dans ce communiqué de presse](#).

[5] Le [GRACQ](#) donne des indications plus précises sur les corridors vélos et propose [un dossier](#) sur ces aménagements.

[6] D'après le projet européen [City Changer Cargo Bike](#).

[7] D'après le projet européen [City Changer Cargo Bike](#).

[8] Voir plus d'info sur [le site d'UIA, section « Air quality projects »](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/content/revolution-dans-la-politique-velo>